

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 37 (1990)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Voix Suisse romande

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La tâche du chef local: la commune

A.G. C'est à Pery qu'une soixantaine de membres de l'Association régionale des chefs locaux et chefs d'office de la Protection civile ont tenu leur 13<sup>e</sup> assemblée annuelle en présence de Monsieur le préfet Marcel Monnier.

Le président M. André Grüter se plut à saluer les invités dont le représentant de la commune de Pery, M. Claude-Alain Luethi, le délégué de l'Office cantonal M. Gabriel Rais, les délégués des associations amies neuchâteloise et jurassienne ainsi que les membres honoraires de l'Association.

Avant d'aborder l'ordre du jour, les participants entendirent les souhaits de bienvenue du représentant de la localité M. Claude-Alain Luethi qui souligna le rôle de la Protection civile.

Après la traditionnelle approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le Président, M. André Grüter, présenta le rapport d'activité de l'association. Aussi en 1989, les chefs locaux se sont réunis en soirée le 2 juin à Sornetan pour traiter de la mise sur pied, des cours de cadres centralisés ainsi que des problèmes posés pour préparer les cartes d'identité.

Le 10 novembre, à Sonvilier, durant une journée complète 70 participants ont pu aborder les problèmes relevant des buts à atteindre pour fin 1990. Dans ces buts figuraient notamment la publication du plan d'attribution, la détermination des objets «Avant» ainsi qu'une information sur les cours sanitaires et la nouvelle ordonnance sur les contrôles.

Ces rencontres de travail ont permis à chaque chef local de traiter les cas particuliers de sa commune et également de se perfectionner en prenant connais-

sance des solutions apportées par des collègues lors de situations comparables.

Dans une association qui regroupe une centaine de membres, de nombreux changements ont lieu chaque année et le président en donna connaissance.

## Admissions

Conrad Jean-René, CL, Nods, De meules Jean-Claude, CL, Romont, Duplain Georges, CL, Sonceboz, Fischer Denise, C.off, Romont, Greub-Risse Viviane, C.off, Corgémont, Läderach Walter, CL, Reconvilier, Lütscher Eve line, C.off, Perrefitte, Mottet Marie-Claude, C.off, Orvin, Nobs Gottfried, Remp. CL, Belprahon, Perrin Pierre, C.off, La Heutte, Richard Josiane, C.off, Nods, Rimaz René, C.off, Sonceboz, Rochat Daniel, remp. CL, Orvin.

## Mutations

Racine Philippe, C.off, Pery précédemment chef d'office à la Heutte, Chappatte Angelo, CL, Tramelan ancien nement remplaçant du CL, Grüter André, Rempl. CL, Tramelan anciennement CL.

## Démissions

Burkhard Suzanne, C.off, Les Breuleux, Gerber Silvana, C.off, Pery, Jacot Myriam, C.off, Perrefitte, Racine Dennis, CL, Romont, Reusser Jacqueline, C.off, Corgémont, Rollier Fernand, CL, Nods, Stämpfli René, remp. CL, Bienne, Simon Claude, CL, Sonceboz, Sunier Paulette, C.off, Nods.

Dans son rapport, le Président ne manqua pas de rappeler le souvenir de M. Philippe Monnin, chef de l'instruction

du canton de Berne, décédé à la fin de l'année. Il fut rappelé la collaboration que M. Ph. Monnin a entretenue durant de nombreuses années avec l'association, collaboration qui apportait une aide efficace pour trouver les solutions à la mise en place des organismes locaux.

M. Angelo Chappatte, caissier, présenta les comptes de 1989, comptes qui furent approuvés sans problème.

L'assemblée décerna ensuite le titre de membre honoraire à deux anciens membres Messieurs René Stampfli, ancien remplaçant du CL de Bienne et Fernand Rollier, ancien chef local de Nods.

M. Marcel Chappatte, vice-président rappela ensuite les différentes évolutions de l'association depuis ses débuts jusqu'à ce jour et releva que le Président actuel en avait été le moteur. Aussi il proposa à l'assemblée de nommer M. André Grüter comme Président d'honneur, proposition qui reçut l'approbation des membres.

Le programme d'activité de 1990 fut ensuite approuvé: 8 juin, rapport du soir à Cortébert; 9 novembre, journée de travail dans une localité du district de Moutier.

Le comité fut réélu et complété suite aux démissions de MM. Denis Racine de Romont et du Président M. André Grüter de Tramelan. Ce comité se présente comme suit:

Président: M. Yvan Paroz, chef local de Pery, Vice-président: M. Marcel Chappatte, chef local des Bois, Secrétaire: M. Hubert Borruat, remplaçant du CL de Moutier, Caissier: M. Angelo Chappatte, chef local de Tramelan, Membres: Mme Monique Bandelier, chef d'office de Sornetan, M. Frédy Wisler, chef local de Malleray-Bévilard, M. John Schwab, chef local de Prèles, M. Philippe Racine, chef d'office de Pery. Un nouveau vérificateur M. Claude Blanc, CL de Villeret, fut élu pour compléter le groupe formé de Mme Jacqueline Furrer, chef d'office de Saules et André Christ, chef local de La Neuveville.

Le Préfet du district de Courtelary, M. Marcel Monnier, apporta le salut des Autorités cantonales et des préfets des districts de Moutier et de La Neuveville. MM. Monnier souligna le rôle important de la protection civile et de la tâche que le chef local doit accomplir dans sa commune. En remerciant ces cadres pour leur activité, MM. Monnier souhaita que chaque commune apporte le soutien au travail du chef local.

Les représentants des associations neuchâteloise et jurassienne de PC, M. Mario Clottu et Jean-Marie Bourquenez transmirent les salutations de leur association avant que l'assemblée ne soit levée.

Après l'apéritif offert par la commune de Pery, les membres de l'association et leurs invités prirent part au dîner dans une ambiance de belle camaraderie. □

**Wir empfehlen uns  
für die Lieferung von:**



Übungsmaterial	EMO-Übungsmaterialkisten
Sanitätsmaterial	EMO-Katastrophenmaterialkisten
Samaritertaschen	AMBU-Phantome und Wiederbelebungsgeräte
Postenkoffern	Tragbahnen, Tragtücher, aufblasbare Schienen

Verlangen Sie Katalog und Prospekte

**Eduard Mösch, 5264 Gipf-Oberfrick**

Sanitätsmaterialien, Maiweg 2, Telefon 064 61 19 17